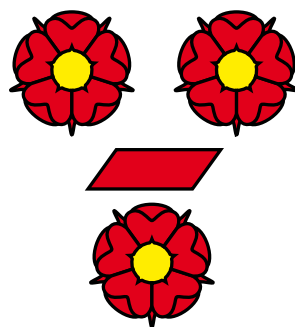


Neyruz, le dynamisme au service du cadre de vie !

l'écureuil

JOURNAL D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE DE NEYRUZ

N°112
Novembre
2017



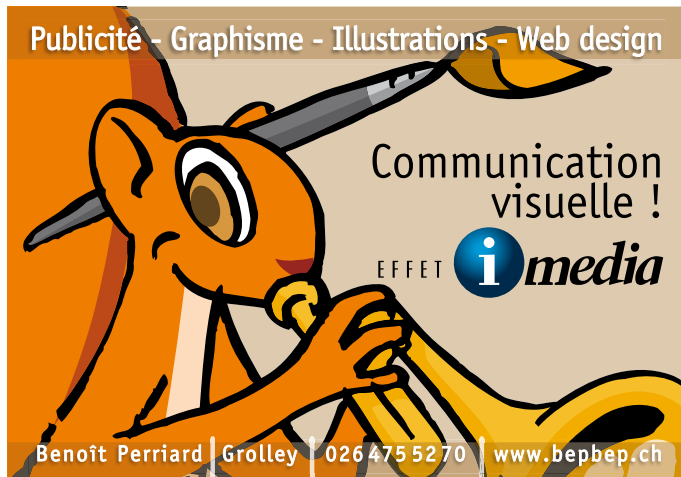
Neyruz
pour un avenir durable



Nouveau gérant :

Famille Nurtekin Taner
Rte du Centre 79
1727 Corpataux
Tél. 026 411 07 79

Publicité - Graphisme - Illustrations - Web design



Rideaux - Parquets - Décoration
Projets - Revêtements de sols

Route du Centre 6 - Case postale 59 - 1772 Grolley
Tél. 026 / 466 26 65 - Fax 026 / 466 27 62
info@creation-interieur.ch - www.creation-interieur.ch

CREATION INTERIEUR
B E R N A R D G A I L L A R D

Carrosserie de la Patinoire ^{sarl}

Pascal Brügger

Tôlerie - Peinture au Four

Devis gratuit sans engagement

Voiture de remplacement - Service personnalisé

Atelier Marly

Rte de Corbaroche 42

026/436-30-32

1723 MARLY

Privé Neyruz

Rte de la Colline 20

026/477-32-16

l'écureuil
informateur

An aerial photograph of a Swiss village. A prominent white church with a tall steeple is situated near a winding road that curves around a railway line. The village features traditional European architecture with red-tiled roofs. The surrounding landscape is lush green with rolling hills and scattered trees under a blue sky with white clouds.

Martial Wicht, Syndic



l'écureuil
informateur

N°112
Novembre
2017

- **Le mot du Syndic** 3
- **La convocation et l'ordre du jour** 4
- **Le budget** 7
- **Les informations officielles** 11 à 16
- **Les dicastères** 20 à 32
- **La vie associative** 35 à 37

Tirage: Cette publication est éditée 2 à 3x par an à **1250 exemplaires**
- Éditeur: Commune de Neyruz **- Coordination:** Administration communale
- Tél.: 026 916 15 50 **- Site web:** www.neyruz.ch **- E-mail:** neyruz@neyruz.ch **- Graphisme:** Effet-i-media www.bepbep.ch **- Photos:**
 - Benoît Perriard - Photo de M. Jean Tinguely aimablement mise à disposition par M. Jean-Marc Rey **- Impression:** Imprimerie St-Paul.

Convocation à l'Assemblée communale

■ Les citoyennes et citoyens de la commune de Neyruz sont convoqués à l'Assemblée communale qui aura lieu le :
mercredi 6 décembre 2017 à 20h15 dans la grande salle de l'Aigle Noir

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 23 mai 2017
(Ce PV ne sera pas lu. Il peut être consulté ou commandé auprès de l'Administration communale. Il peut également être consulté sur le site internet communal www.neyruz.ch.)
 2. Planifications financières communales 2018-2022
 3. Budget 2018
 - 3.1. Présentation générale du budget communal de fonctionnement et des investissements
 - 3.2. Investissement et financement : Traversée du village – Route cantonale : Pont CFF/Giratoire carré, conduites EP
 - 3.3. Investissement et financement : Traversée du village – Route cantonale : Pont CFF/Giratoire carré, conduites EC/EU
 - 3.4. Investissement et financement : Traversée du village – Route cantonale : Giratoire carré/Champ Didon, conduites EC/EU
 - 3.5. Vote final du budget communal de fonctionnement et des investissements
 4. Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français – modification des statuts - approbation
 5. Divers
- Les différents textes et documents relatifs aux points à l'ordre du jour peuvent être consultés ou commandés auprès de l'Administration communale. Ils peuvent également être consultés sur le site internet communal www.neyruz.ch.

Le Conseil communal



Bulletin de commande:

A noter que les documents suivants peuvent être téléchargés directement sur notre site internet www.neyruz.ch.

- ☐ Veuillez m'envoyer le **procès-verbal** de la dernière Assemblée communale.
- ☐ Veuillez m'envoyer le **budget 2018** détaillé.
- ☐ Je désire recevoir ces informations via e-mail à l'adresse suivante:
- ou ☐ par courrier à l'adresse suivante: Nom et Prénom:
- Adresse:

Prière de retourner ce bulletin de commande à l'Administration communale de 1740 Neyruz FR.



■ 3.2. Investissement et financement : Traversée du village – Route cantonale : Pont CFF (Aigle Noir) au Giratoire carré (Chaumière), conduites EP

La conduite principale d'eau potable située dans la route cantonale a été posée dans les années 1930. Un premier tronçon est en voie d'être remplacé à l'Ouest du pont CFF. La présente demande de crédit a pour but de remplacer le tronçon reliant l'Est dudit pont jusqu'à la route du Marchet. Pour rappel, la conduite sous la route du Marchet est neuve.

A noter que ces travaux doivent être effectués avant la pose prochaine du revêtement routier phono-absorbant.

Ces travaux sont estimés par le bureau d'Ingénieurs RWB à Marly à CHF 330'000.00 TTC. Cet investissement sera financé par un emprunt.

■ 3.3. Investissement et financement : Traversée du village – Route cantonale : Pont CFF (Aigle Noir) au Giratoire carré (Chaumière), conduites EC/EU

Afin de réduire les coûts et pour se mettre en conformité avec la réglementation, l'opportunité est saisie de séparer les eaux usées des eaux claires provenant essentiellement de la route cantonale, simultanément au remplacement de la conduite d'eau potable. Actuellement, les eaux usées sont collectées par le collecteur d'eaux claires de la route cantonale.

A noter que ces travaux doivent être effectués avant la pose prochaine du revêtement routier phono-absorbant.

Pour mémoire, la mise en séparatif est une obligation légale, au regard de la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) du 24 janvier 1991 (Etat le 1^{er} janvier 2017) ainsi que de la Loi cantonale du 18 décembre 2009 sur les eaux (LCEaux).



Ces travaux sont estimés par le bureau d'Ingénieurs RWB à Marly à CHF 360'000.00 TTC. Cet investissement sera financé par un emprunt.

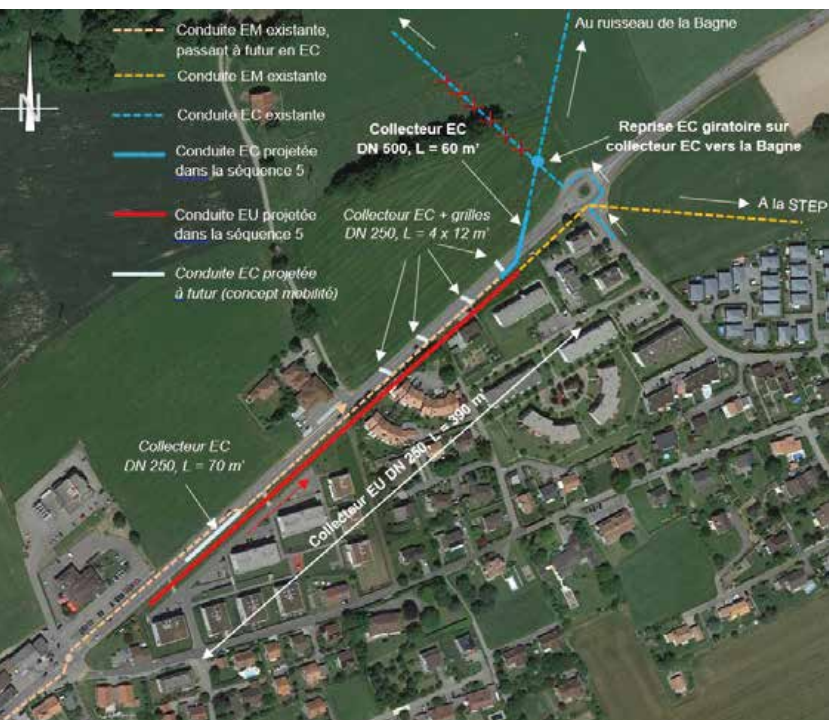
■ 3.4. Investissement et financement : Traversée du village – Route cantonale : Giratoire carré (Chaumière) au Giratoire Champ Didon, conduites EC/EU

Ce projet comprend la mise en séparatif des eaux usées le long de la route cantonale. Actuellement, les eaux usées sont collectées par les collecteurs d'eaux claires de la route cantonale. L'eau claire est destinée à retourner dans le milieu naturel, en l'occurrence le ruisseau Bagne, alors que les eaux usées doivent être acheminées à la station d'épuration pour être traitées.

Afin de se mettre en conformité avec la réglementation et anticiper le réaménagement de la route cantonale sur ce tronçon, un collecteur d'eaux usées sera posé et assurera la continuité de la séparation des eaux usées sous la route cantonale sur le secteur Est de la commune.

A noter que ces travaux doivent être effectués avant la pose prochaine du revêtement routier phono-absorbant.

Pour mémoire, la mise en séparatif est une obligation légale, au regard de la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) du 24 janvier 1991 (Etat le 1^{er} janvier 2017) ainsi que de la Loi cantonale du 18 décembre 2009 sur les eaux (LCEaux).



Ces travaux sont estimés par le bureau d'Ingénieurs RWB à Marly à CHF 300'000.00 TTC. Cet investissement sera financé par un emprunt.

Martial Wicht

■ 4. Modification des statuts de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français

Réunis en assemblée extraordinaire le 5 octobre 2017, les délégué-e-s de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (ci-après : l'Association) ont adopté les modifications des statuts de l'Association.

L'entrée en vigueur, le 1^{er} août 2015, de la loi sur la scolarité obligatoire et de son règlement d'exécution, le 1^{er} août 2016, nécessite l'adaptation de certaines dispositions statutaires. Elles concernent, principalement, l'organisation de l'Association et les questions financières. Il s'agit également d'adapter les statuts à la nouvelle version de l'article 115 al. 2 de loi sur les com-

munes (LCo) relatif au nombre de voix et de délégués. Il faut, enfin, profiter de cette opportunité pour apporter aux statuts certaines modifications mineures.

Principales modifications statutaires :

- Création d'un **conseil des parents** (et de sous-conseil pour chacun des CO afin de pouvoir débattre de problématiques locales)
- **Répartition des voix** au sein de l'assemblée de délégués

Depuis le 1^{er} janvier 2014, l'article 115 al. 2 LCo, qui traite de la répartition des voix au sein de l'assemblée des délégués, a été modifié. La version antérieure de cet article prévoyait qu'un délégué ne pouvait avoir plus de cinq voix. L'actuel article 115 al. 2 LCo ne comprend plus cette limitation de cinq voix par délégué. Désormais, le nombre de délégués et, le cas échéant, le nombre de voix dont dispose chaque délégué doivent être prévus dans les statuts. A l'appui de cette modification, le Grand Conseil relevait qu'à la suite de nombreuses fusions de communes, on avait assisté à une augmentation du nombre de communes ayant une population relativement importante. Or, en prévoyant une limitation du nombre de voix, certaines communes se voyaient contraintes de mobiliser tout ou partie du Conseil communal, voire encore des conseillers généraux ou des employés de la commune.

Il est donc proposé d'adapter les statuts et de laisser à chaque commune le soin de choisir le nombre de délégués qui représenteront les voix qui lui sont attribuées. Par ailleurs, compte tenu du fait que la clé de répartition ne fait plus référence au nombre d'élèves comme critère, il est proposé de déterminer le nombre de voix non plus en fonction du nombre d'élèves, mais en fonction du nombre d'habitants, de la même manière que dans les dispositions statutaires actuelles en matière de répartition des frais.

- **Limite d'endettement**, augmentation de 50 millions à 100 millions.

Le Conseil communal de Neyruz vous invite à vous prononcer en faveur de ces modifications.

Katiuscia Sansonnens-Cherubini

Les statuts peuvent être consultés sur notre site internet : www.neyruz.ch



Le budget

■ Extraits des budgets 2018 et commentaires

Le budget de fonctionnement 2018 présente un léger excédent de charges CHF 28'983 pour un total des dépenses de CHF 10'026'383 et un total des recettes de CHF 9'997'400.

En comparaison du budget 2017, nous constatons de sérieuses baisses, aussi bien au niveau des charges (-9.20 %) que des recettes (-7.40 %). Ces diminutions pour les charges proviennent d'une grande rigueur de gestion ainsi que de la fixation de nouvelles priorités. Pour les recettes, nous avons dû tenir compte d'un tas-

sement de la fiscalité des personnes physiques et de diminutions aussi bien chez les personnes morales que pour les impôts irréguliers.

Quant au budget des investissements, il comprend les trois crédits à l'ordre du jour de l'Assemblée communale pour un montant de CHF 990'000.00 et un solde très important de plus de CHF 9'500'000.00 qui comprend aussi bien des demandes de crédit déjà votées que des intentions d'investissements qui demandent encore à être priorisés. Les revenus du budget des investissements d'un peu plus de CHF 950'000.00 proviennent des participations de tiers pour la zone « Le Clédard ».

Des informations détaillées par centre de charge et dicastère vous seront données lors de notre Assemblée.

Récapitulation Budget de fonctionnement

	Comptes 2016		Budget 2017		Budget 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration	1 408 604.55	837 226.20	1 570 610.00	842 870.00	1 268 495.00	510 500.00
1 Ordre public	142 917.31	86 894.30	172 365.00	83 250.00	168 265.00	84 300.00
2 Enseignement et formation	3 100 745.25	90 106.45	3 283 405.00	103 450.00	3 231 885.00	78 120.00
3 Culte, culture et loisirs	354 818.53	121 250.10	406 060.00	128 310.00	419 627.00	126 960.00
4 Santé	835 116.45	11 796.30	895 850.00	18 000.00	916 800.00	13 000.00
5 Affaires sociales	1 322 075.20	24 736.40	1 535 990.00	27 250.00	1 542 370.00	27 220.00
6 Transports et communications	659 484.98	78 747.95	631 260.00	72 850.00	563 330.00	60 950.00
7 Protection + Am. Environnement	1 259 811.43	854 364.40	2 012 955.00	986 370.00	1 632 566.00	920 100.00
8 Economie	14 368.65	105.00	14 885.00	200.00	23 245.00	150.00
9 Finances et impôts	2 521 475.93	9 605 693.39	422 450.00	8 532 370.00	259 800.00	8 176 100.00
Totalisation	11 619 418.28	11 710 920.49	10 945 830.00	10 794 920.00	10 026 383.00	9 997 400.00
Résultat	91 502.21		150 910.00		28 983.00	

Récapitulation Budget des investissements

	Comptes 2016		Budget 2017		Budget 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration	107 817.75	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1 Ordre public	0.00	0.00	150 000.00	0.00	120 000.00	0.00
2 Enseignement et formation	0.00	0.00	80 000.00	0.00	80 000.00	0.00
3 Culte, culture et loisirs	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4 Santé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5 Affaires sociales	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6 Transports et communications	1 488 720.07	5 000.00	5 851 000.00	50 000.00	2 800 000.00	300 000.00
7 Protection + Am. Environnement	118 773.93	73 775.25	2 645 000.00	738 500.00	6 035 000.00	35 000.00
8 Economie	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9 Finances et impôts	907 430.95	142 875.00	3 450 000.00	670 000.00	1 490 000.00	620 000.00
Totalisation	2 622 742.70	221 650.25	12 176 000.00	1 458 500.00	10 525 000.00	955 000.00
Résultat		2 401 092.45		10 717 500.00		9 570 000.00

Près de chez vous.

Votre spécialiste de fenêtres:


Chassot + Fils

Menuiserie Maitrise Fédérale
Moulin-Neuf 50, 1725 Posieux
Tél. 026 401 14 77, Fax 026 401 16 77
info@chassot-fils.ch

EgoKiefer
Fenêtres et portes
A leading brand of AFG



www.mohegane.ch

Institut Mohégane

Catherine Brodard
Imp. du Carro 5, 1740 Neyruz
079/464.87.12

Epilations - Soins visage, corps, mains, pieds - Maquillage -
Cours maquillage -
Forfait mariage.

www.mohegane.ch

Société de Laiterie
Congélateur collectif
Case dès 100 litres CHF40.- / an
Jean-Marc Schorderet, gérant



079/478 88 05

Nouveau Scénic



Bertschy
Automobiles SA

Rte de Fribourg 15 - 1740 Neyruz

026/477.18.32

www.bertschyautomobiles.ch

La commune de Neyruz remercie
tous les annonceurs présents sur
cette publication.

**VOTRE PARTENAIRE LOCAL
POUR L'ÉLECTROMÉNAGER**

**Dépannage électroménager
toutes marques**

0800 800 525



groupe e
plus

FRIBOURG
Bd de Pérolles 25
T. 026 350 30 10

www.groupe-e.ch

PARTAGEONS **PLUS** QUE L'ÉNERGIE



**Epargnez malin,
payez moins d'impôts.
Nous avons aussi des assurances vie.**

Marie Varenne, Conseillère en assurances, T 026 347 33 21, marie.varenne@mobiliere.ch

Agence générale Fribourg
Daniel Charrière

Rue du Centre 14
1752 Villars-sur-Glâne
T 026 347 33 33
fribourg@mobiliere.ch
mobiliere.ch

la Mobilière

SCM112136A

La force de l'expérience

vilarel
SA Constructions

Avry-Bourg 8A
Avry-sur-Matran
079 947 39 40
www.vilarel.ch

Laiterie-fromagerie
Fam. Pasquier Philippe
Rte du Puits 2
1740 Neyruz
026/ 477 18 12



NOUVEAU: Automate à fondue

Gruyère AOC - Vacherin AOC
Mélange-fondue - Yogourt - Sérac
Crème double - Beurre - Lait pasteurisé...

Du lundi au vendredi
Samedi
Dimanche + jours fériés

8h00 - 12h00 / 16h30 - 18h30
8h00 - 12h00 / 15h00 - 18h30
8h00 - 11h00

Institut d'Energétique et Acupuncture Traditionnelles Chinoises



Valérie Portes
Infirmière - Acupunctrice

Rue du Centre 14
1752 Villars-sur-Glâne

+41 (0)78 654 24 36

Karen Price

Tapissière Décoratrice

Rembourrage Artisanal
de meubles

Route des Allys 5
1740 Neyruz

026 477 15 77
076 457 74 43
www.karenprice.ch
info@karenprice.ch



JARDINIER-PAYSAGISTE



A. Angéloz Sàrl

Production et vente
de plantes en pots
Espace fleurs coupées
Création & entretien de jardins

026 475 52 51 1782 Belfaux www.horticulture-angeloz.ch



Rte de Chandolan 6
1752 Villars-sur-Glâne 1
Tél +41 (0)26 409 78 00

info@moncorauto.ch
www.moncorauto.ch



PEUGEOT

MONCOR AUTOMOBILES SA
CONCESSIONNAIRE PEUGEOT

Informations officielles

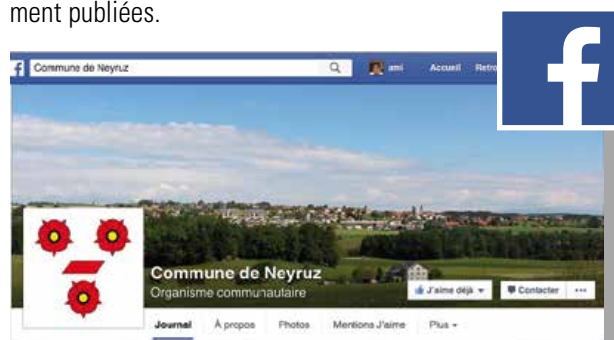
■ Visitez le site internet communal www.neyruz.ch

Un guichet en ligne est à votre disposition. Vous y trouverez aussi de nombreux renseignements utiles sur l'ensemble des services communaux à votre disposition (école, petite enfance, déchetterie, constructions, horaires et autres infos).

Consultez les actualités communales et l'agenda des manifestations et tenez-vous au courant de la vie publique et sociale de Neyruz FR.



N'oubliez pas également de vous inscrire sur notre site internet pour accéder aux différents services (emails ou SMS). Notre commune est également présente sur Facebook. Des informations communales y sont régulièrement publiées.



Le site vous permet également d'effectuer diverses démarches administratives directement en ligne, de télécharger des documents officiels, de réserver des locaux, du matériel, des FlexiCards CFF ou encore de vous abonner à une newsletter pour la réception automatique d'informations urgentes.

Profitez de ce moyen de communication moderne et adapté à tous.

■ Cartes d'identité et passeports

- Les passeports 03 et 06 restent valables jusqu'à leur échéance.
- **Les demandes de carte d'identité** peuvent être déposées auprès de la commune de domicile ou également auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- **Les commandes de passeport et de passeport provisoire** s'effectuent exclusivement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- Lors d'**une commande simultanée d'un passeport et d'une carte d'identité**, la commande ne peut plus s'effectuer auprès de la commune de domicile, mais uniquement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges Paccot

Centre de biométrie - Rte d'Englisberg 11-1763 Granges-Paccot - Tél. 026 305 15 26
Informations : www.fr.ch/spomi
Commande : www.passeportsuisse.ch

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'Administration communale de Neyruz au Tél. 026 916 15 50.





A conserver !

■ Principaux contacts

■ Urgences

- Alarme du feu 118
M. Christophe Pierret, commandant
CSPI MAN 079 316 27 86
- Inondations, Pollutions, Hydrocarbure 118
- Centre Anti-poison 145
- Médecin de garde 026 350 11 40
- Service Ambulance de la Sarine SAS 144
- Police 117
- Fontainier communal M. Gilbert Defferard 079 250 99 52

■ Administration

- Secrétariat communal / Caisse communale / Agence AVS 026 916 15 50
Fax 026 916 15 58
e-mail neyruz@neyruz.ch
- Voirie de Neyruz 026 916 15 79
- Syndic : M. Martial Wicht 079 333 67 09
- Forestier communal :
M. Jean-Paul Borne 079 606 35 37
- Gérant des cultures et inspection du bétail :
M. Jean-Louis Schafer 026 477 32 15
Gérard Mettraux, Suppléant 026 477 18 01
- M. Guy Menoud, garde-faune 079 636 23 61
- Section des Samaritains : www.samaritains-neyruz.ch
Prêt de matériel,
Mme Faoro Anne-Lise 026 477 18 89
ou 076 579 18 89
Présidente, Mme Fabienne Chappuis 026 401 16 21
- Cure catholique romaine 026 477 12 20
- Paroisse réformée 026 322 86 40
- Office de l'Etat Civil de la Sarine, Fribourg 026 305 14 17
e-mail ec-sarine@fr.ch
- Chef de section militaire :
Service des Affaires Militaires et de la Protection de la Population, Fribourg SAMPP 026 305 30 01
- Protection civile « La Brillaz » :
M. Fredy Schläfli, chef OPC 079 253 97 51
- Gendarmerie cantonale de Prez-vers-Noréaz 026 305 87 55
- Service Social Arcos, Rosé 026 477 16 88
- École enfantine 026 916 15 70
- École primaire 026 916 15 60

■ Horaire d'ouverture de l'Administration communale

	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 à 11h30	13h30 à 17h30
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	08h00 à 11h30	13h30 à 17h30
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	08h00 à 11h30	13h30 à 16h00

Veille de fête = le bureau est fermé à 16h00

En dehors de cet horaire = sur rendez-vous

■ Bureau communal – fermeture annuelle

Pendant les fêtes de fin d'année, nous vous informons que le bureau communal sera fermé du 27 décembre 2017 au 2 janvier 2018, reprise le mercredi 3 janvier 2018. Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour 2018.



■ Déchetterie communale

La déchetterie communale est située à la Route du Moulin. Les heures d'ouverture sont :

mardi : 16h30 à 19h00

jeudi : 16h30 à 19h00

samedi : 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

- La déchetterie est réservée à la population de la commune.
- Les dépôts en dehors des heures d'ouverture aux abords de la déchetterie sont interdits.
- L'utilisation de la déchetterie est soumise au règlement communal sur la gestion des déchets.
- Les contrevenants sont passibles d'amendes.





■ Cartes journalières CFF « FlexiCard »



L'Administration communale met en vente par le biais de son site internet www.neyruz.ch, 2 FlexiCards CFF au prix de CHF 38.00 par jour et par carte. Vous pouvez consulter le calendrier d'utilisation de ces cartes et les réserver directement par le guichet en ligne.

■ Service de repas à domicile

D'excellents repas sont servis dans une cantine tenant au moins une heure au chaud, avec un service en porcelaine. Cela dépanne et c'est comme si c'était vous qui aviez mijoté le plat ! Pour une courte ou longue période, ce service est à la disposition de toute personne, aînée ou convalescente, éprouvant quelques difficultés à préparer ses repas. Ce service tourne grâce à une équipe dynamique composée de coordinatrices et de bénévoles. Pour l'organisation et les réservations, veuillez contacter svp :

Mme Sabine Roth : 026 477 17 73 / 026 477 61 11 (coordinatrice)



Conférence St-Vincent de Paul

Besoin d'aide pour :

- des démarches administratives simples de la vie quotidienne
- un soutien spirituel
- un soutien financier

Contactez-nous :

Tél. 026 401 00 90 - info@upnotredamedelabrillaz.ch

CARITAS Fribourg Freiburg

Caritas Fribourg met à disposition différentes prestations en faveur des personnes en difficulté. En cas de besoin et pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact soit par téléphone au numéro 026 321 18 54 soit par courriel info@caritas-fr.ch.

■ Transports de personnes à mobilité réduite



Pour les besoins en transports, vous pouvez contacter :

Fondation PassePartout au 026 422 56 20

Le transport est prévu seulement pour des personnes à mobilité réduite.

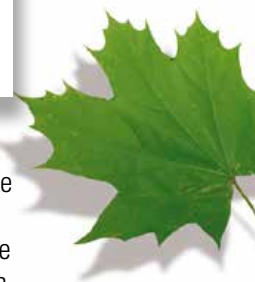
La Croix-Rouge Fribourgeoise au 026 347 39 40

■ Engagement de jeunes pour les travaux d'été

La Commune de Neyruz FR engage des jeunes dès 16 ans pour effectuer des travaux de nettoyages durant les vacances d'été. Toutes les personnes intéressées peuvent



faire une demande écrite à l'Administration communale jusqu'au 31 janvier 2018. Le nombre de candidats dépasse largement les places disponibles. Nous souhaitons pouvoir répondre en février/mars déjà pour que chacun puisse s'organiser au mieux. Les candidatures doivent préciser la semaine souhaitée, avec une ou deux autres semaines en réserve. Les travaux ont lieu dans le courant du mois de juillet 2018.



■ Pro Senectute Canton de Fribourg



Le nouveau programme d'activités sport, formation et loisirs est dès à présent disponible gratuitement chez nous. Il y en a pour tous les goûts : danse du monde, tennis, fitness mémoire ou bien même des cours d'informatique. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations. Pro Senectute Fribourg, 0263471240, info@fr.prosenectute.ch ou www.fr.prosenectute.ch

Avez-vous besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôt ?

Voulez-vous être sûr de n'oublier aucune déduction ?

- Pro Senectute Fribourg vous offre la possibilité de faire remplir votre déclaration d'impôt par une personne expérimentée.
- Cette offre s'adresse en général aux personnes de 60+, domiciliées dans le canton de Fribourg.
- Pour remplir votre déclaration d'impôt il faut vous inscrire et vous rendre aux « bureaux » prévu à cet effet dans différentes communes du canton ou chez Pro Senectute.
- Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôts simple (pas d'immobiliers loués, pas de titres). Nous vous recommandons de vous adresser à une fiduciaire pour les déclarations d'impôts compliquées.

Remarque importante :

Ce service est actif chaque année uniquement de fin janvier à fin mars.

Coût pour ce service ?

- Une simple déclaration d'impôts coûte CHF 60.– (durée max. 1 heure)
- Une simple déclaration d'impôt qui demande plus qu'une heure de travail, un supplément de CHF 20.– est demandé pour chaque demi-heure.
- Les frais sont à payer par bulletin de versement à 30 jours.

Renseignements et inscriptions : Pro Senectute Fribourg - 026 347 12 40 - Nos heures d'ouverture : Lu – Ve 08h00-11h30 / 13h00-17h00

■ Les ligues de santé du canton de Fribourg



Ligue contre le cancer / Diabète Fribourg / Ligue pulmonaire / CIPRET Centre de prévention du tabagisme / Centre de dépistage du cancer du sein / Equipe mobile de soins palliatifs Vltigo / Information-prévention

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez nous :

Route St-Nicolas-de-Flüe 2 / CP 96 / 1705 Fribourg
Tél. 026 426 02 66
www.liguessante-fr.ch / info@liguessante-fr.ch



- se veut plate-forme d'échange entre personnes désireuses de s'engager et associations en recherche de bénévoles
- soutient et accompagne l'engagement bénévole

Vous êtes une association à but non lucratif, vous faites appel à des bénévoles pour vos prestations, et vous désirez rejoindre le RéseauBénévolatNetzwerk, n'hésitez plus !

Nous offrons

Pour les associations

- La possibilité de mettre sur notre plateforme jobs bénévoles des annonces de recherche de bénévoles
- La possibilité d'annoncer vos événements, actualités et les formations que vous organisez
- Participer à des formations à coût réduit

- Faire partie d'un réseau et échanger des expériences, valoriser le bénévolat
- Pouvoir mettre son site Internet sur l'hébergement du Réseau Bénévolat Netzwerk tout en gardant son identité visuelle

Pour les bénévoles

- Trouver un engagement bénévole et postuler directement en ligne
- Avoir un entretien pour être orienter sur l'activité bénévole qui correspond le mieux à votre profil, vos compétences et vos désirs
- Participer à des formations

RéseauBénévolatNetzwerk
Rte St Nicolas de Flüe 2
1700 Fribourg
Tél. : 026 422 37 07



Association Lire et Ecrire

Cette Association offre la possibilité d'apprendre ou de perfectionner la lecture et l'écriture en langue française. Pour tout renseignement, appelez le 026 422 32 62 ou Email fribourg@lire-et-ecrire.ch. Vous pouvez également aller consulter le site www.lire-et-ecrire.ch

■ Association Alzheimer Suisse Fribourg

Route St-Nicolas-de-Flüe 2 - Tél. 026 402 42 42
info.fr@alz.ch

■ Commande de bois de feu



Pour toute commande de bois de feu, vous pouvez vous adresser à Forêts-Sarine : www.forets-sarine.ch
Un formulaire de commande PDF est téléchargeable.

■ Croix-Rouge fribourgeoise



S'agissant des services disponibles, nous vous renvoyons sur le site de la Croix-Rouge (www.croix-rouge-fr.ch) pour plus de renseignements.

■ Loto des enfants

Vendredi 8 décembre 2017 à 14h00
Grande salle de l'Aigle-Noir



Le bénéfice du loto des enfants va au profit des camps scolaires.

Venez nombreux en famille participer à ce loto !

■ Sapins de Noël

La traditionnelle vente des sapins de Noël se déroulera sur la place devant la voirie le **vendredi 15 décembre 2017 de 14h30 à 18h00**

Le prix des sapins varie entre CHF 15.00 et CHF 30.00 pour les arbres d'une hauteur de 50 cm à 2 m.

Le conseil des parents forme l'équipe bénévole des vendeurs. Ils se font un plaisir de remettre chaque année le produit de la vente aux enfants de notre école afin de contribuer au financement des futurs camps scolaires.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà un joyeux Noël.



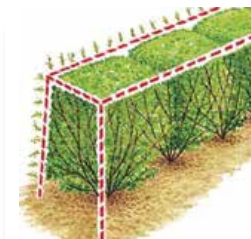


■ Émondage des arbres et arbustes et taille des haies vives bordant les routes publiques

La commune de Neyruz rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués selon la réglementation en vigueur, notamment de la loi du 10.12.1991 sur les routes.

Nous vous rappelons quelques extraits de cette loi applicables dans notre commune :

- les branches ou autres obstacles gênant la diffusion correcte de la lumière dispensée par l'éclairage public ou masquant la signalisation routière sont à éliminer;
- toute branche débordant sur la chaussée doit être éliminée jusqu'à une hauteur de 5 m. mesurée à partir du niveau de la chaussée;
- toute branche d'arbre ou arbuste débordant sur le trottoir doit être coupé jusqu'à une hauteur de 3 m. mesuré également à partir du niveau de ce dernier;
- les branches des haies vives doivent être distantes d'au moins 1.65 m. du bord de la chaussée;
- tout débordement de haies vives sur le trottoir ou la chaussée est interdit. Les haies vives doivent être entretenues d'une manière stricte afin qu'elles ne dépassent en aucun cas la limite de propriété, leur hauteur ne doit pas dépasser 90 cm;
- au besoin, des mesures plus strictes peuvent être imposées par les autorités de surveillance afin d'assurer la visibilité et la sécurité du trafic routier.

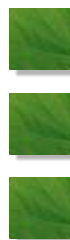


Les propriétaires ou locataires d'habitation sont en outre invités à éliminer tout arbre ou arbuste sec ou malade, leur remplacement étant cependant vivement recommandé. Aussi, nous vous demandons de veiller à ces diverses dispositions, en particulier à la taille des haies. Il en va de la sécurité des usagers.

■ Votations et élections

Nous vous rappelons que les personnes désirant collaborer une ou plusieurs fois au dépouillement lors de votations ou d'élections peuvent s'inscrire auprès de l'Administration communale à l'adresse neyruz@neyruz.ch

Prérequis : avoir 18 ans et être Suisse. Une rémunération est versée aux participants.





«Pour vos projets les plus exigeants, faites appel à moi!»

Marc Vancampenhout, chef de projets

Notre service
fait la différence.

EP: AMADEUS
ElectronicPartner

1754 AVRY-BOURG
3800 INTERLAKEN
1620 MONTREUX

Avry-Bourg 19/15, www.amadeus-ag.ch

celsius
groupe e

NOTRE CHALEUR, VOTRE CONFORT

Réseau d'énergies renouvelables
Chauffage à distance
Gaz naturel - Biogaz - Mobilité

www.celsius.ch

PARTAGEONS **PLUS** QUE L'ÉNERGIE

 **lahoco**
home control by  **LAMELCOLOR**

 **SWISS
MADE**

Votre maison au bout des doigts

Depuis votre domicile ou à distance, LAHOCO vous permet de régler la température, l'ouverture et la fermeture de vos stores, l'éclairage et même la mise en marche des alarmes. Une interface simple et intuitive à laquelle vous pourrez accéder depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette numérique.

WWW.LAHOCO.CH



WWW.LAMELCOLOR.CH

 **LAMELCOLOR**
LA PASSION DU STORE



JOSÉ PYTHOUD
Maîtrise fédérale

PEINTURE
PAPIER PEINT
DÉCORATION

4 votre service depuis plus de 25 ans

Case Postale 39
1754 Avry / Rose

Tél. 079 634 41 75
Fax 026 477 31 68

Photovoltaïque

Olivier Joye

1482 Cugy

079 426 10 52 www.techniquedechauffe.ch

Atelier de Bijouterie artisanale

Caroline Jaccard Krejci

15, Route du Marchet - 1740 Neyruz

077 458 50 80

www.tulipesenjanvier.com

tulipes

en janvier info@tulipesenjanvier.com



La carte de crédit Raiffeisen,
aussi pour les petits montants.

Payez les petits montants de manière pratique, rapide et sûre.
Et même sans contact ni saisie du code personnel jusqu'à 40 francs.

raiffeisen.ch/macartedecredit

RAIFFEISEN



Cottens 026/477.15.13 Villargiroud 026/653.12.08
Ursy 021/909.58.58 Posieux 026/411.31.35
Neyruz 026/477.33.32 Matran 026/400.02.28
Bulle 026/912.80.20

www.boulangerie-marchonfavre.ch



J.P.C.

Jean-Pierre Chavaillaz S. A.

Entreprise de ferblanterie - Couverture
Revêtement façade éternit
Réparations en tous genres

Route des Simon 29
1740 NEYRUZ
j-p.chavaillaz@bluewin.ch

Tél. 026 - 477 13 80
Natel 079 - 627 14 63



Gestion des déchets
Conseil, collecte,
traitement, valorisation

www.srsrecycling.ch



Le point sur les dicastères

■ 1 – Administration, aménagement et projets

■ Administration

De nouvelles tâches sont confiées à l'administration communale depuis l'entrée en vigueur du Règlement d'exécution de la loi sur la scolarité obligatoire (RLS). Les communes doivent soutenir la bonne marche des établissements scolaires, notamment en mettant à disposition le personnel administratif et technique nécessaire au bon fonctionnement.

Pour ce faire, l'administration sera complétée par l'embauche d'une collaboratrice à mi-temps. Ainsi cette nouvelle personne pourra également soutenir le personnel de l'administration.

D'autre part, le poste de secrétaire communal et responsable de l'administration reste vacant à l'heure où sont écrites ces lignes. En effet, une personne avait été embauchée en juillet, mais malheureusement elle n'a pas réussi à s'approprier le poste.

■ Aménagement

Octobre 2017 signifie le franchissement d'une étape importante pour l'équipe de la commission PAL (Plan d'Aménagement Local). En effet, le dépôt du dossier de mise à l'enquête est le résultat du travail d'une équipe qui a œuvré durant plus de dix ans. Il est à relever que la majorité des membres étaient présents à la première réunion de la commission. Je tiens à souligner cet engagement citoyen avec la volonté d'être actif au sein d'une équipe qui dessine le Neyruz des vingt à trente prochaines années. L'autonomie communale en matière de gestion de son urbanisation s'est considérablement réduite ces dernières années. Les choix effectués dans le dossier de mise à l'enquête du PAL exploitent au mieux les possibilités encore offertes par la réglementation.

Toutefois dans un proche avenir, l'arrivée du plan d'aménagement cantonal va encore réduire l'autonomie communale. Ce plan prévoit pour notre commune une densification au centre du village, ce qui en soit correspond à la stratégie adoptée par la commune dans le cadre du Clédard. Toutefois, le PDcom prévoit des réserves de plus de 100'000 m² au centre du village. Celles-ci sont reprises dans le plan directeur cantonal. Comme il s'agit de terres d'assolement, elles pourront être affectées à

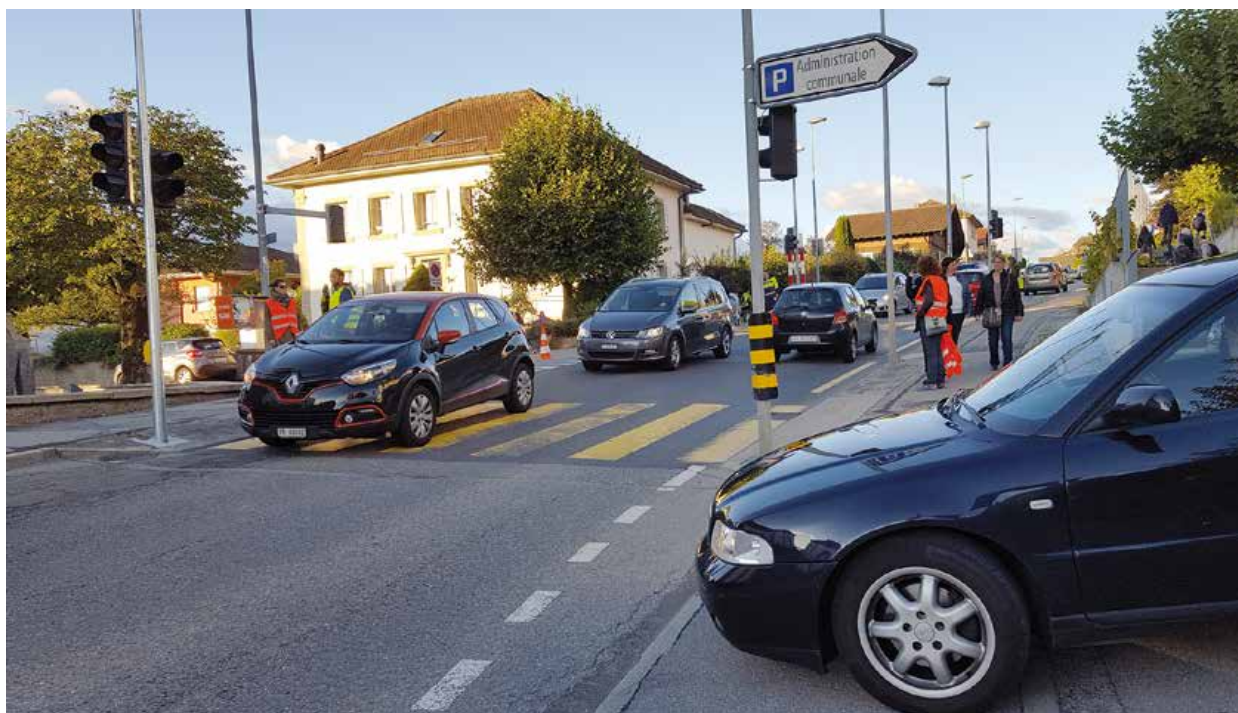
des constructions que si les indices sont élevés. A titre d'exemple, l'indice du Clédard est d'environ 1, à savoir pour 13'000m² de terrain la surface de plancher est d'environ 13'000m², ce qui représente 95 appartements ou 250 à 300 résidents. Les réserves du PDCom seraient classées en zone village selon le nouveau RCU, qui est en conformité avec la LAT qui préconise un indice de 30% supérieur à celui du Clédard. Ce sont ces réflexions qui ont conduit aux différents choix retenus dans la présente révision. La commission avait pour objectif d'interrompre la forte croissance des quinze dernières années afin de privilégier un développement modéré et de qualité.

Le nouveau RCU mis à l'enquête en octobre est très orienté vers les énergies notamment en favorisant celles qui sont renouvelables. Une nouvelle notion est apparue, à savoir celle qui conseille à déterminer des périmètres à concept énergétique territorial. L'objectif de ces périmètres est d'exploiter les synergies au niveau d'un quartier en matière énergétique. En effet, les prochaines décennies verront des révolutions en matière de production et de gestion énergétiques. La volonté de la commission PAL, tout comme celle de la commission d'énergie, est de s'y préparer afin que les Neyruziens ne la subissent pas demain.

L'extension de la zone à bâtir vers l'ouest est accompagnée d'exigences urbanistiques et énergétiques très élevées. En effet, le nouveau secteur sera 100% renouvelable dont 80% d'énergie produite sur le territoire communal. Ces objectifs ambitieux pourront être atteints avec la mise en place de solutions novatrices au niveau du secteur dans son ensemble. En effet, les concepts dont on rêvait il y a cinq ans prennent forme aujourd'hui. Ainsi ce qui sera possible dans 5 à 7 ans est connu, mais leur déploiement à large échelle n'a pas encore eu lieu.

Parmi les modifications de cette révision, c'est le classement de la zone mixte au centre du village en zone village. Deux zones villages ont été créées. La première (ZVI) facilite l'intégration des futurs immeubles dans le bâti, notamment en limitant les hauteurs. La deuxième (ZVII) concerne les zones non construites, pour la plupart propriétés de la commune. Dans ce cas, les indices et les hauteurs sont plus élevés.

La volonté de conserver les activités au centre du village



est également présente dans la nouvelle réglementation.

En conclusion, la réglementation soumise jusqu'à la prochaine révision a mis la priorité sur la qualité de l'environnement quotidien des habitants.

■ Projets

Les chantiers envahissent le centre du village. Au Clédard, chacun peut se rendre compte de l'avancement des travaux représenté par un grand terrassement. L'avancement du projet est conforme au planning. Les premiers appartements devraient être habités vers la fin de l'année prochaine.

Sur la route cantonale, le chantier de remplacement de la conduite d'eau potable ainsi que la mise en séparatif des eaux usées avance selon le programme prévu. Le premier tronçon devrait être terminé vers la fin de l'année à l'exception des raccordements privés.

Le chantier sur la promenade de Verdandi, à savoir la pose du chauffage à distance, le remplacement de la conduite d'eau potable ainsi que la mise en séparatif des eaux usées suit son cours. La rencontre avec la mollasse et les difficultés techniques qui s'en sont suivies, ont ralenti l'avancement du projet. Toutefois, le sentier du Chanoine Chuard reste ouvert et ainsi permet aux piétons de rejoindre la gare sans difficulté depuis la place de l'église.

Le projet phare des prochains mois sera Neyruz 2025 qui doit lancer la planification des deux immeubles sur les biens communaux du Clédard, à savoir le bâtiment « Les Nornes » ainsi que le bâtiment de la Madeney. Le premier fait appel à des fonds privés et devra abriter les services de la composante de « vivre avec services » du Clédard et pour l'ensemble de la population communale.

Le deuxième fera appel à des fonds publics. Les fonds propres proviendront de la mise en valeur des terrains communaux à la route d'Onnens. La Madeney abritera un programme public comprenant entre autres la crèche, l'accueil extrascolaire, ainsi qu'une salle multi-usages.

La centrale photovoltaïque prend corps au rythme du projet du Clédard. La votation sur la stratégie 2050 laisse entrevoir des possibilités insoupçonnées il y a encore quelques années. Sur le secteur du Clédard, un réseau local de distribution d'énergie électrique sera créé afin de valoriser l'énergie produite sur les toitures des bâtiments du Clédard. La centrale reste à financer. Le souhait du Conseil communal est de faire participer les Neyruziens à ce projet en leur permettant de participer au financement et aux profits que cette centrale devrait générer. La Commission de l'énergie est en charge de cette levée de fonds.

Martial Wicht



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil SAINEC
Amt für institutionelle Angelegenheiten, Einbürgerungen und Zivilstandswesen IAEZA

Bd de Pérolles 2, Postfach 471, 1701 Freiburg

T +41 26 305 14 17, F +41 26 305 14 22
www.fr.ch/sainec



NATURALISATIONS :

DÈS LE 1^{er} JANVIER 2018, SEULES LES PERSONNES TITULAIRES D'UN PERMIS C POURRONT DÉPOSER UNE DEMANDE DE NATURALISATION

Si vous êtes en possession d'un permis B ou F et que vous souhaitez devenir suisse, vous avez jusqu'au **31 décembre 2017** pour déposer une demande auprès des autorités compétentes.

Au-delà de cette date, les personnes en possession d'un permis B ou d'un permis F ne pourront plus acquérir la nationalité suisse.

En raison des fêtes de fin d'année, les guichets des naturalisations du SAINEC (Pérolles 2, 1700 Fribourg) seront fermés du lundi 25 décembre 2017 au vendredi 29 décembre 2017. Les personnes en possession d'un permis **B** ou d'un permis **F** qui remplissent les conditions rappelées au verso sont donc invitées :

- a) soit à déposer leur demande au guichet du SAINEC, accompagnée des documents nécessaires, jusqu'au vendredi 22 décembre 2017, à 16h30, au plus tard ;
- b) soit à remettre leur demande, accompagnée des documents nécessaires, à un bureau de poste suisse ou à une représentation diplomatique ou consulaire suisse, à l'adresse du SAINEC, jusqu'au 31 décembre 2017 au plus tard, cachet de la poste faisant foi.

RAPPEL DES CONDITIONS EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2017

Principales conditions à remplir pour les personnes détentrices d'un permis B :

- Séjourner légalement en Suisse depuis 12 ans au moins (entre 10 ans et 20 ans les années comptent double) à la date du dépôt de la demande.
- Avoir été domicilié-e dans le canton pendant 3 ans (dont 2 au cours des 5 dernières années à la date du dépôt de la demande).
- Etre capable de s'exprimer en français ou en allemand.
- Faire preuve d'intégration dans la société (participation à la vie économique, sociale et culturelle ; respect du mode de vie et de la législation suisses ; etc).
- Avoir des connaissances appropriées de la vie publique et politique.

* * *

Principales conditions à remplir pour les personnes détentrices d'un permis F :

Il ne peut être entré en matière pour une naturalisation concernant une personne titulaire d'un permis F que dans des cas exceptionnels, à savoir pour des jeunes en formation ou pour des motifs humanitaires. En outre, sauf cas exceptionnel d'études particulièrement longues, on entend en principe par la condition « personnes jeunes en formation », des personnes de moins de 26 ans. En cas d'entrée en matière, les conditions supplémentaires à remplir sont en substance les suivantes :

- Séjourner légalement en Suisse depuis 12 ans au moins (entre 10 ans et 20 ans les années comptent double) à la date du dépôt de la demande.
- Avoir été domicilié-e dans le canton pendant 3 ans (dont 2 au cours des 5 dernières années à la date du dépôt de la demande).
- Etre capable de s'exprimer en français ou en allemand.
- Faire preuve d'intégration dans la société (participation à la vie économique, sociale et culturelle ; respect du mode de vie et de la législation suisses ; etc).
- Avoir des connaissances appropriées de la vie publique et politique.

Des informations plus précises ainsi que l'ensemble détaillé des conditions à remplir pour la naturalisation sont disponibles sous www.fr.ch/sainec.

1927

C'est l'année qui a vu naître les jubilaires que nous avons fêtés cette année. Ils sont les contemporains de Gina Lollobrigida et de Benoît XVI.

Les Autorités communales ont fêté les 90 ans de Neyruziens en partageant avec eux un joyeux moment riche en échanges. Le Conseil communal remercie les familles pour leur accueil et transmet ses meilleurs vœux à ses chers jubilaires :



Mme Yvonne Dafflon



Monsieur Léon Sallin



Monsieur Arsène Dousse



Monsieur Ivan Reznicek qui nous a malheureusement quittés récemment.

2600

Lors de l'assemblée communale du mois de mai dernier, les

Autorités communales ont annoncé que le village comptait 2600 habitants. Nous venions d'accueillir Eliott Brülhart qui a montré le bout de son nez le 18 mai 2017 et qui a permis à Neyruz de franchir un nouveau cap. Nous lui souhaitons la bienvenue et félicitons ses parents Anne et Marc Brülhart.





ENCORE PLUS PROCHE DE MOI...

... Grâce aux
nouveaux horaires,
je gagne du temps.

Meilleures cadences,
plus de correspondances

Tous mes avantages
sur tpf.ch

tpf...





■ 2 – Enseignement obligatoire

■ Bibliothèque scolaire de l'école Terre-Lune

A la suite de l'engagement de Madame Francisca Barros Berlendis en qualité de responsable de la bibliothèque scolaire de Neyruz, plusieurs projets ont vu le jour ou seront mis sur pied. Tour d'horizon.

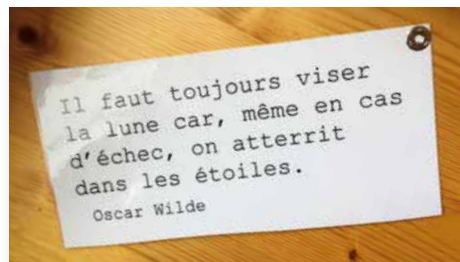
L'année 2017 en bref. Pour les élèves de 7-8H, le mois de janvier a été marqué par la rencontre entre des binômes formés de seniors et d'élèves. Organisé à l'enseigne du Prix Chronos (prix de littérature fruit d'une collaboration entre Pro Senectute et Pro Juventute), cet événement intergénérationnel a connu un vif succès. De leur côté, les 5-6H ont pu réaliser un marque-page dans le cadre d'une exposition sur l'Asie mise sur pied au mois de mars. En mai, deux ateliers de confection d'awalé (jeu africain) ont été proposés à ces mêmes élèves de 5-6H.

A noter que les divers ateliers ont rencontré un franc succès, à tel point qu'il a fallu les doubler afin de pouvoir accueillir les nombreux participants. L'année 2017 s'est conclue en beauté pour les 1-2H avec la Nuit du conte, le 10 novembre, manifestation organisée aux quatre coins du pays sur le thème du « Courage ».

Activités 2018. Le programme des activités pour l'année à venir s'annonce riche et varié. Outre la suite de la participation au Prix Chronos, le printemps sera égayé par l'organisation d'un « Samedi des bibliothèques » et la réintroduction des contes en forêt. A noter que, comme durant l'année écoulée, un minimum d'un atelier sera proposé aux élèves de chaque cycle scolaire. Le programme détaillé des activités 2018 suivra.

Développement de l'offre. Les collections de la bibliothèque sont régulièrement étoffées. Par exemple, la création de nouveaux rayons centrés sur le thème « Suisse-





Fribourg » offre la possibilité aux élèves de découvrir les traditions suisses et fribourgeoises ou d'approfondir leurs connaissances. Pour être au fait de l'actualité et donner des clés supplémentaires aux enfants pour mieux comprendre le monde, la bibliothèque s'est abonnée à diverses revues telles que « J'aime lire », « Science & Vie Découvertes » ou « Histoires vraies ». La collection de livres centrés sur la santé et le bien-être ainsi que sur l'éveil à la lecture pour les petits lecteurs non scolarisés a également été développée. Autre offre appréciée des élèves, une exposition est mise sur pied chaque mois, par exemple « Les Super », « Constellations » ou la prochaine, autour du genre fantastique. Par ailleurs, un tableau des souhaits est proposé aux enfants afin que ceux-ci puissent participer au choix des acquisitions de livres ou de revues.

La bibliothèque en chiffres

5'191 livres et revues

7'215 livres empruntés en 2016 (2015 : 5'962)

8053 prêts en une année (d'octobre 2016 à octobre 2017)

54% des livres sont empruntés par des garçons, **46%** par des filles

Horaires d'ouverture

Mardi et jeudi : 15h15-16h00

Mercredi : 13h30-15h30

Samedi : 9h00-11h00 (aussi durant les vacances scolaires)

La bibliothèque est fermée entre Noël et Nouvel-An et durant les vacances d'été (mais possibilité d'emprunter plus de livres durant ces périodes).

Suivez aussi votre bibliothèque sur Facebook !

Un grand merci à toutes les personnes qui ont permis le développement de la bibliothèque Terre-Lune, en particulier sa responsable, Madame Francisca Barros Berlendis. Francisca, merci pour ta créativité et ton engagement au service de nos enfants !

Venez vivre la première fenêtre de l'Avent à la bibliothèque, le vendredi 1^{er} décembre.

Katiuscia Sansonnens-Cherubini,

■ 3 – Culture



La commune de Neyruz a adhéré au projet FriTime cantonal, les trois sociétés mentionnées ci-dessous ayant fait part de leur intérêt. Fritime est un projet cantonal qui vise à encourager les communes fribourgeoises à développer des activités extrascolaires gratuites pour les enfants et les jeunes. Elle vise à valoriser l'offre existante en matière d'activités extrascolaires et permet de renforcer les collaborations au sein du milieu associatif local. FriTime est une contribution à l'amélioration de vie des enfants sur le plan local.

Nous tenons à exprimer notre gratitude et nos remerciements aux sociétés qui ont eu la gentillesse d'organiser les activités suivantes :

MOUVEMENT « LES ECUREUILS » :

le 9 décembre 2017 : Visite aux personnes âgées

le 22 décembre 2017 : Veillée de Noël

LUDOTHEQUE SCHTROUMP

le mercredi 31 janvier, 28 février, 28 mars et 25 avril 2018

: Animation et jeux au home de Cottens (14h00-17h00)

Inscription : ludo.neyruz@bluewin.ch

LES SAMARITAINS

Cours de premiers secours le 3 février 2018 et le 13

octobre 2018 de 09.00 à 11.00 heures au local des Samaritains.

Inscription : schn90@gmail.com

De plus, l'association FriTime offre aux communes une démarche de sensibilisation aux comportements à risque susceptibles de se produire dans le cadre de ces activités. Cette démarche est dispensée par REPER. Ainsi, des cours sont offerts pour responsabiliser des jeunes dans le groupe, le respect du cadre, la prévention dans la consommation. Ils sont proposés aux personnes actives dans ces différentes sociétés. Le premier cours aura lieu en novembre 2017.

Marie Claire Pasquier

C'était à l'Eglise de Neyruz le dimanche 22 octobre 2017

■ Concert du chœur mixte ukrainien « OREYA »

**31 premiers prix internationaux
direction : Alexander Vatssek**

Accueillir le Real Madrid des chœurs dans notre village mérite que l'on s'en souvienne, que l'on partage sans retenue l'enchantement d'un tel événement.

Notre église a accueilli une exceptionnelle assistance laquelle fut subjuguée par des chants empruntés à la

liturgie orthodoxe, aux folklores slaves ainsi qu'au recueil des chants du monde. Les oreilles vibraient sous les envoies mélodiques, les yeux s'illuminaient sous les mouvements des chanteurs et les cœurs palpaient sous les émotions dégagées par la troupe. Pure beauté que ces deux heures passées

en compagnie des 30 chanteurs

professionnels de l'ensemble Oreyia ! Leurs voix tantôt gutturales, douces, éclatantes ou profondes ont sculpté un programme très varié. Une mise en scène subtile greffée à leurs chants pimentait d'une touche de splendeur supplémentaire une prestation peu commune. Le public totalement séduit n'a d'ailleurs pas hésité à marquer son enthousiasme par plusieurs standing ovations.

Le chœur mixte « La Chanson du Moulin » de Neyruz, sous la direction de M. Clément Monney, a également participé à la fête. Il a marqué d'une pierre blanche le concert en offrant à l'assistance une belle carte postale de notre pays. Il a, en effet, interprété quatre pièces cueillies dans le répertoire de chacune de nos régions linguistiques. Cerise sur le gâteau, lors de l'exécution de la dernière pièce, chanteurs ukrainiens et helvétiques ont uni leurs voix pour entonner un mémorable yodle.

Et pour clore cette belle soirée helvético-ukrainienne, M. le Syndic Martial Wicht leur a adressé les souhaits du Conseil communal en ukrainien !

Beau moment de partage et de bonheur !

Marie-Noëlle Eggertswyler
(photos Martial Wicht)





🔥 Chauffage

Tempérer vos pièces de jour à 21° et de nuit à 18°, aérer pendant 10 minutes au maximum, fermer les impostes en hiver...



⚡ Électricité

Éteindre les lumières, mettre les appareils sur off, remplacer les vieilles ampoules par des LED, installer des minuteries...



🏠 Bâtiment

Isoler les façades, poser des fenêtres à triple vitrage, monter des panneaux solaires, installer une pompe à chaleur...



♥ Mode de vie

Dégivrer votre congélateur, couvrir vos casseroles, laver la lessive à 30° ou 40°, laisser refroidir les aliments avant de les mettre au frigo...

**notre geste
votre geste**
pour économiser
de l'énergie

notregestevotregeste.ch

Commune de Neyruz

notre geste

votre geste pour économiser de l'énergie



Mobilité

En date du 14 juin 2017, le CO de Sarine Ouest a été une des étapes suisses du Wave Trophy (<http://www.wavetrophy.com/programm>). Il s'agit du plus grand rallye du monde pour la promotion des voitures électriques. Il a lieu chaque année à travers la Suisse depuis 2011. Et, cette année, une étape a donc eu lieu au CO de Sarine Ouest. Les Communes d'Avry-sur-Matran, de Noréaz et de Neyruz se sont unies en tant que Cités de l'énergie pour être les partenaires de cette organisation qui a permis de montrer aux jeunes élèves le développement de l'électro-mobilité. La manifestation a, du reste, été un succès. L'expérience pourrait se répéter l'année prochaine.



Chauffage

Avec l'arrivée de l'hiver, nos chauffages seront à nouveau sollicités. Nous invitons nos concitoyens à adopter un comportement responsable sur l'aspect du chauffage. Et voici quelques conseils qui vous aideront à mieux gérer le chauffage de votre intérieur tout en allégeant votre facture: vérifier fenêtres et portes et ne les ouvrir que quand c'est nécessaire, fermer volets et stores, programmer et optimiser l'efficacité de votre chauffage, entretenir et ou investir dans de nouveaux équipements de chauffage, opter pour une isolation efficace ou encore faire appel aux énergies renouvelables. Enfin, pour votre éclairage, penser LED!



Pour plus d'informations:
notregestevotregeste.ch

Partenariat:



■ 4 – Ordre public et sécurité à la population

■ Passerelle reliant Neyruz à Hauterive

La passerelle reliant les communes de Neyruz à celle d'Hauterive avait un pressant besoin de réparation. En effet, les billes du pylône nord étaient dans un état critique et deux tronçons de barrière devaient être réparés à cause du pourrissement du bois. D'entente avec la

commune d'Hauterive, les travaux de réparations ont eu lieu au mois d'octobre de cette année. Après 2 journées de restriction de passage, la passerelle est de nouveau opérationnelle. Dans un second temps, le plancher de ladite passerelle sera rénové. Je vous souhaite de belles balades.



■ Abattage d'épicéas et d'hêtres à la place de pique-nique de la « forêt des Simon » et le long du terrain de football

A la suite de la vision locale des forêts communales effectuée en septembre 2017, il a été constaté que des épicéas et des hêtres situés dans le périmètre indiqué ci-dessus étaient « déperissants » et fortement abimés. Ceux-ci menaçant à la fois la sécurité des personnes fréquentant le site et les bâtiments et installations environnantes, il a été décidé de rapidement les abattre. Ceci se fera dans le courant de l'automne. Les installations seront momentanément indisponibles. Elles seront remises en état à la suite des travaux. Différentes coupes des peuplements auront également lieu dans différents endroits de la forêt des Simon. Lors de vos promenades, nous vous prions, toujours pour votre sécurité, de respecter la signalisation mise en place. Soyez vigilants.

Catherine Guillaume Girard

■ 5 – Affaires sociales

■ Une antenne des soins à domicile du RSS à Neyruz

Le **Réseau Santé de la Sarine (RSS)** est une association de communes qui regroupe toutes les communes du district de la Sarine. Il a pour but :

- d'exploiter le Home médicalisé de la Sarine à Villars-sur-Glâne et son Foyer de jour
- d'exploiter un service d'ambulances pour le district
- de prendre en charge et de répartir les frais finan-

ciers des établissements médico-sociaux pour personnes âgées abritant des résidents provenant du district de la Sarine

- de répondre aux tâches et missions du service de l'aide et des soins à domicile.

De plus, le Réseau gère la permanence téléphonique pour la Fondation PassePartout de la Sarine.

Service de l'aide et des soins à domicile

Le service d'aide et des soins à domicile exécute des prestations de nature médicosociale qui ne nécessitent

pas d'infrastructure institutionnelle et qui permettent de maintenir une personne dans son environnement habituel. **L'aide à domicile** englobe les travaux d'économie familiale ainsi que les tâches éducatives et sociales. Elle n'intervient pas lorsque les besoins peuvent être satisfaits par d'autres services ou institutions, comme les crèches, les garderies d'enfants, le baby-sitting.

Les soins à domicile comprennent les examens, les traitements et les soins effectués sur prescription médicale ou sur mandat médical.

L'aide et les soins à domicile incluent également les actions d'évaluations, d'information et de conseils et les mesures d'encadrement social nécessaires au maintien à domicile.

Une Antenne à Neyruz

Au total 6 antennes couvrent le district de la Sarine. Suite à une réorganisation du service des soins à domicile, il a été décidé de fusionner les antennes de Grolley et de Farvagny. Et c'est donc depuis le 21 août 2017 qu'une Antenne des soins à domicile du Réseau s'est installée à Neyruz, à la **Route d'Onnens 3**, sous la responsabilité de Madame Priscilla Bozzini. **Les communes desservies par ce bureau sont les suivantes :**

Autafond, Autigny, Avry, Belfaux, La Brillaz, Chénens, Chésopelloz, Corminboeuf, Corpataux-Magnedens, Corserey, Cottens, Farvagny, Le Glèbe, Grolley, Hauterive, Matran, Neyruz, Noréaz, Ponthaux, Prez-vers-Noréaz, Rossens, La Sonnaz, Vuisternens-en-Ogoz.

Le Foyer de jour de la Sarine

Je profite de cet Ecureuil pour présenter le Foyer de jour du Home de la Sarine.

Il est complémentaire à l'aide et aux soins à domicile et permet aux personnes qui vivent encore chez elles de bénéficier d'un lieu de rencontre avec d'autres. Il est aussi destiné à soulager les proches aidants lorsque ceux-ci ont besoin de souffler. Le Foyer a de ce fait un rôle important à jouer dans le dispositif global de soutien des personnes âgées.

C'est avant tout un lieu de vie. Il a été conçu comme un appartement standard, dans lequel l'hôte peut se sentir chez lui, encadré par le personnel d'accompagnement. Le Foyer a également comme but de maintenir les liens sociaux, culturels.

L'accompagnement proposé vise à:

- développer le mieux-être de chacun en vue de maintenir les personnes âgées en perte d'autonomie dans

leur lieu de vie;

- accompagner et soutenir la famille et les proches ;
- rompre l'isolement, favoriser de nouvelles relations et activités;
- aider à surmonter une période difficile de la vie sur le plan affectif et/ou de la santé;
- contribuer, en complémentarité avec l'aide et les soins à domicile, à éviter les hospitalisations inappropriées ou écourter une hospitalisation;
- retarder le placement en établissement médico-social;
- familiariser à la vie communautaire les personnes âgées qui pourraient, un jour, être accueillies dans un EMS.

Les activités proposées tout au long de la journée offrent des possibilités de distractions, de loisirs, de créer des événements, tout en offrant une activité personnalisée qui permet à chaque hôte d'utiliser ses capacités physiques et intellectuelles.

Informations pratiques

Ouvert 50 semaines par année, Le Foyer de jour de la Sarine peut accueillir jusqu'à 8 hôtes par jour, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Pour tous renseignements complémentaires concernant le Foyer de jour, vous pouvez vous adresser à l'accueil du Home médicalisé de la Sarine :

Home médicalisé de la Sarine
10, Av. Jean-Paul II
1752 Villars-sur-Glâne
+41 26 422 51 11
hms@santesarine.ch
hms.santesarine.ch

Pour le service de l'aide et des soins à domicile :

Service d'aide et de soins à domicile
Rte Saint-Nicolas-de-Flüe 2
1700 Fribourg
+41 26 425 55 25
sasds.direction@santesarine.ch
sasds.santesarine.ch

Murielle Roos Bovey



■ 7 – Eaux



Les mois passent et se ressemblent à Neyruz. Exception faite, peut-être, de la longueur de la fouille le long de la route cantonale.

Comme vous l'avez constaté, il est difficile de ne pas y prêter attention, mais Neyruz bouge ! Nous procédons actuellement à l'échange de la conduite principale d'eau potable, vieille de plus de 80 ans, ainsi qu'à la mise en séparatif des eaux claires et des eaux usées.

Pourquoi maintenant ? Tout simplement car nous profitons de la réfection de la route cantonale pour effectuer ces travaux.

Il est nécessaire de changer la conduite d'eau potable qui débute à l'ancien réservoir, situé à la sortie de Neyruz direction Cottens, et se termine à la route du Marchet.

Selon le bureau d'ingénieurs, les travaux dureront au minimum jusqu'en avril 2018, en fonction de la météo.

Nous vous tiendrons informés par le biais de notre site internet.

Le Conseil communal vous remercie d'ores et déjà pour votre patience tout en étant conscient des désagréments causés. Nous vous souhaitons un bel automne !

Bernard Kolly



POMPE A CHALEUR
 SOLAIRE
 MAZOUT-GAZ
 DOUCESSEUR
 DETARTRAGE
 AGREE SSIGE GAZ

F. BOVEY SA
CHAUFFAGE-SANITAIRE

Bureau: Les Thurlings 51, 1772 Grolley
 Atelier: Rte d'Onnens 46, 1740 Neyruz

Tél/Fax : 026/401 25 00
 Mobile : 079/276 57 80
 bovey.chauffage@bluewin.ch
 www.bovey-sanitaire-chauffage.ch

BF



Restaurant de l'Aigle-Noir

Tél. 026 477 13 98
 www.aiglenoirneyruz.ch



Coiffure-bio et massage
 Marie-Claude Schneuwly
 www.espacefeeling.ch

Rte des Simon 6
 1740 Neyruz
 Sur rendez-vous
 026/477.33.80

Espace Feeling



Chavaillaz Christian

Télématicien, Contrôleur
 Electricien diplômé

Avry-Bourg 7
 1754 AVRY

T: +41 26 534 09 58
 F: +41 26 534 09 85
 Natel: 078 711 86 96
 info@chcelectricite.ch

Câblage informatique
 Courant faible, Sécurité
 Paratonnerre, Contrôle
 Dépannage



VECTOR
 communication

créateur de solutions
 internet • multimédias • marketing mobile

www.vector.ch

POMPES FUNÈBRES MURITH
 1916

Pérolles 27
 Fribourg
 www.pompefunebresmurith.ch

En toute confiance

026 322 41 43
 Prévoyance obsèques
 Chapelle funéraire de Chantemerle

ART-TISONS
 TAILLEURS DE PIERRE SA

1728 Rossens
 026 / 411 92 22
 www.art-tisons.ch

Votre chauffage est
ÉLECTRIQUE ?
 Chauffer au bois est
ÉCOLOGIQUE.
 Nous avons la solution
ÉCONOMIQUE !



- ✓ Développement immobilier
- ✓ Transactions
- ✓ Courtage
- ✓ Gérance à la carte
- ✓ Expertise
- ✓ Fiduciaire, fiscalité

Toffel

IMMOBILIER

L'IMMOBILIER DE PROXIMITÉ !

Toffel Immobilier SA
Route de Chandolan 6, 1752 Villars-sur-Glâne
026 400 05 97 / info@toffel-immobilier.ch / www.toffel-immobilier.ch

Pour votre commune,
épousez une solution durable !

Le progiciel communal qui assure
l'ensemble de la gestion administrative de
votre commune.

Les concepteurs du Groupe T2i
connaissent vos besoins, ils sont romands
comme vous et ça change tout !



www.groupe-t2i.com



Vitrerie – Glaserei
RÉPARATION – MIROIR

Tél. 026 424 88 65
Fax 026 424 88 66
Natel 079 217 44 31

Rte des Muëses 1a
1753 Matran
wernerwyss@gmail.com

HB Harmonie Beauté

Esthétique **féminin**
Soins du visage
& du corps

Rue du Marchet 5a
Neyruz - 076 451 27 82

bon cadeau **chf. 50.-**

Non cumulable, valable sur un soin EOSONIC ou VITA SKIN



**L'Administration
communale
vous souhaite
un bel été !**

**CABINET DE THÉRAPIES NATURELLES
NYMPHÉA**

Theres Dobos



Massage thérapeutique
Réflexologie plantaire
Réflexochromie
Drainage lymphatique
Massage assis AMMA
Ortho-Bionomy ®
Fleurs de Bach
Body Detox ®

Technicienne de santé diplômée et reconnue par les caisses maladie
Sur rendez-vous

Ch. des Colombettes 75 - 1740 Neyruz
Tél. 026 477 25 05

La **vie Associative** de notre commune

La Chanson du Moulin:
Aubade de l'Avent à l'Eglise de Neyruz
Vendredi, 8 décembre 2017, à 17h



Entrée libre – collecte

Si le temps le permet: vin chaud offert à la sortie

 **Cité de l'énergie** Neyruz
pour un avenir durable

SAMEDI 9 DECEMBRE 2017 DES 18H00 - ALLEE JEAN TINGUELY 10

En écho à notre majestueux panorama Pré-alpin, la commune de Neyruz et la CAV ont le plaisir de vous convier à l'inauguration du nouveau dispositif d'éclairage public, ligne d'horizon ondulant au gré de la géographie et de la course solaire.

Animations
18H00 mot de bienvenue et partie officielle. 18H30 première mise en lumière de la ligne en musique. Concours. Moment convivial autour d'un thé ou vin chaud



Maître de l'ouvrage: commune de Neyruz Conception architecturale: spidermass: salvatore:chillari: Solution lumino-technique: slight energy systems



■ Club de Pétanque *La Rincette*



Nous invitons la population neyruzienne à participer au

Match aux cartes villageois "individuel"
vendredi 12 janvier 2018

au restaurant de l'Aigle-Noir Neyruz

Inscriptions dès 18H30 début du match **19H30**
20.- par personne collation incluse

1988/2018... A l'occasion des 30 ans du club



Le Club de pétanque *La Rincette* de Neyruz, fondé il y a 30 ans par quelques passionnés de pétanque, va célébrer cet anniversaire les 31 août et 1^{er} septembre 2018 par une fête qui se déroulera comme ceci :

FRERES TALOCHE



Vendredi
31 août 2018
à 20h00

Spectacle
« 30 ans de
sketchs...
The best of... »

Aigle Noir à
Neyruz

1988
2018
30 ans



Samedi
1^{er} septembre 2018
à 09h30

Tournoi villageois de
pétanque et bal en soirée

Centre sports et loisirs
Les Simon à Neyruz

Les informations relatives à ces manifestations vous parviendront dans le courant du printemps prochain.

Tous à vos agendas pour réserver ces dates ! Ambiance et bonne humeur garanties tout au long de ce week-end de fête !



CAMIONS POUBELLE

GEVISIER

GESTION DE DECHETS
MARLY - VILLARS-SUR-GLANE - BULLE

SERVICE DE BENNES
0800 18 03 03

Le
FC Sarine-Ouest
organise un
SOUPER DE SOUTIEN
le 24 février 2018
à la salle polyvalente de Cottens

Menu

Apéritif offert dès 18h43
Fondue chinoise
CHF 75.- par pers.

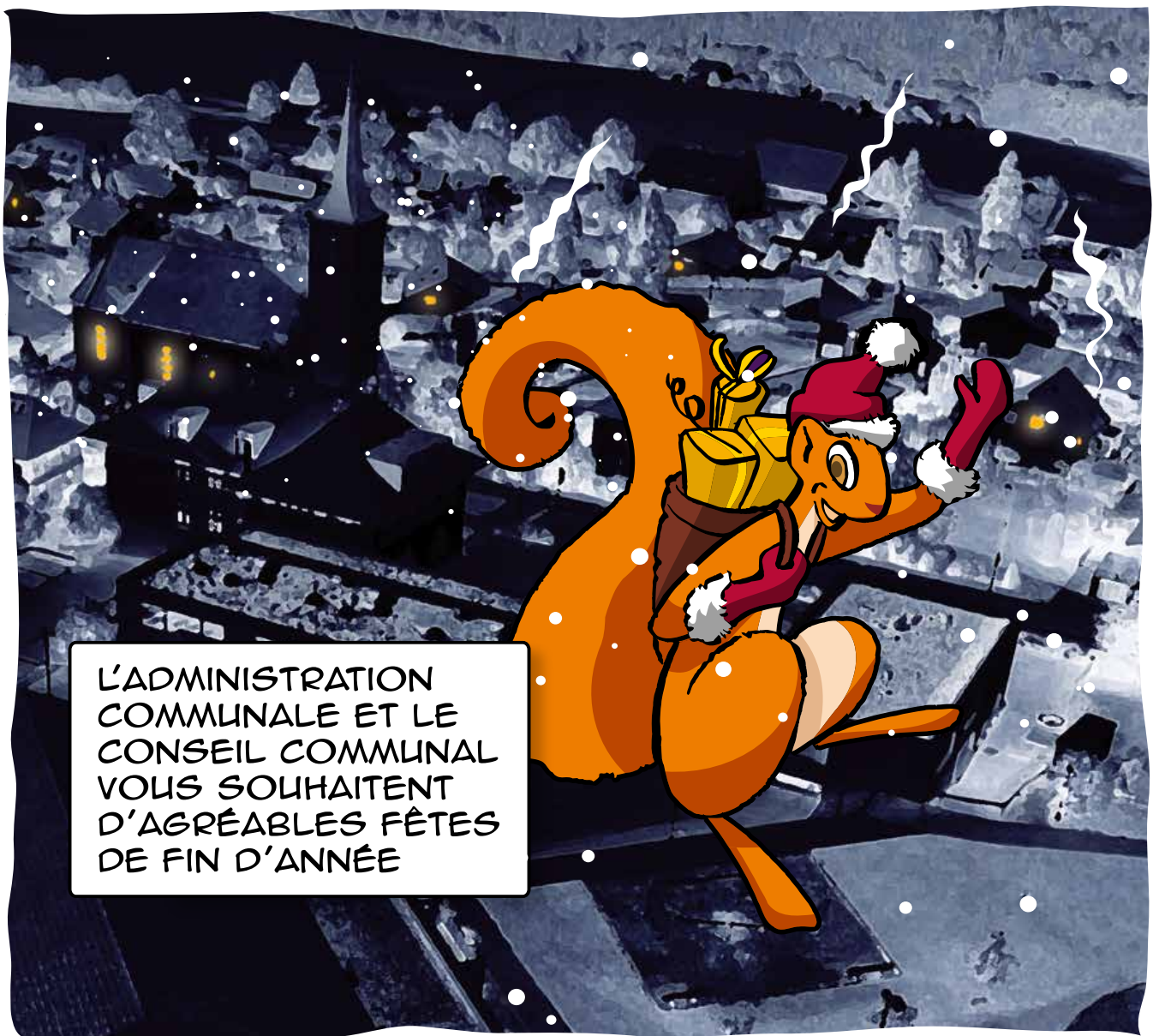
Réservation

www.souperso2018.ch
079/611.65.03

**MOLLIET
LAUPER**
Electricité & Télécom



Animation
par Daniel Juillerat





PIERRE-ANDRÉ ET ALAIN DOUSSE

ONT LE PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR AFIN DE
PARTAGER DES MOMENTS CONVIVIAUX ENTRE
FAMILLE ET AMIS

- ➔ Hôtel - Restaurant
 - ➔ 14 chambres rénovées avec salle d'eau privative
 - ➔ Fondue chinoise à discrétion avec viande et frites fraîches.
- Ouvert 7/7
Adulte 27.- / enfant 14.-



Rte de Fribourg 17
026 477 10 05
lachaumiereneyruz@bluewin.ch



LA BCF S'ENGAGE DEPUIS 125 ANS

MERCI DE VOTRE CONFIANCE !

www.bcf.ch



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert



TOYOTA
C-HR

DISPONIBLE EN
4X4 OU HYBRIDE

**GARAGE
NEYRUZ** **LIMAT**



TOYOTA

ALWAYS A
BETTER WAY

www.garage-limat.ch

info@garage-limat.ch

026 477 90 90